

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

OBJET 📎 N° 20240626_23

📎..... Acquisition de vélos électriques pour les services municipaux -
Demande de subvention au titre du programme Leader - Approbation.

Date de la convocation

▪ 20 juin 2024

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, JOLIE Pascal,
Mmes KOROL Renée, NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, M. SAMUEL Jean-Michel,
Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, M. SENEAL Yannick, Mme ROUSSEAU
Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BARDEAUX Sandrine
M. DEVIN Serge	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme LAVIEVILLE Chantal	à	M. JOLIE Pascal
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme KOROL Renée
Mme NOËL Laure	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LEPRETRE Médéric	à	Mme BAILLARD Sylvie
Mme GUILLOU Elodie	à	M. SAMUEL Jean-Michel
M. MARLOT Loïc	à	Mme BERNARD Sabine
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José.

Absentes excusées sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
Mme HEMBERT Axel
Mme REBOUL Sophie.

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. Pascal JOLIE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**ACQUISITION DE VELOS ELECTRIQUES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME LEADER
APPROBATION**

Le projet consiste en l'acquisition de vélos électriques mis à disposition des agents municipaux dans le cadre de leurs déplacements professionnels sur le territoire communal.

Ce projet est parti des constats suivants :

- les 5 principaux bâtiments administratifs indépendants sont éloignés des uns des autres (1 kilomètre en moyenne),
- les agents communaux réalisent de nombreux trajets interservices, en Ville (chantier, rencontre d'administrés, dépôt de plis...) qui mobilisent une voiture, alors qu'ils pourraient s'effectuer par le biais d'un transport alternatif doux,
- un réseau de transport en commun existant peu développé et dans tous les cas, proposant des horaires inadaptés,
- en ce qui concerne plus particulièrement la Police Municipale, la recherche d'une solution de déplacement rapide et réactive, proche de la population favorisant la prise de contact et les échanges, adapté à la configuration de la Commune (accès à des chemins, des passages, des ruelles...).

Parallèlement à cela, la Ville, depuis 3 ans, développe directement et en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais, le Département du Pas-de-Calais – Opération Grand site de France, des réseaux de pistes cyclables et de stationnements issus de schémas globaux (Ev4, schéma cyclable de la C.A.B...) sur l'ensemble de son territoire.

De même, il est constaté deux gènes qui deviennent de plus en plus prégnantes au quotidien :

- la circulation, explicable par l'attractivité de la station balnéaire classée station de tourisme qui est traversée par la RD 940, dite route « de la côte »,
- le stationnement, explicable par l'augmentation de la zone payante dans l'hypercentre ville.

- 3/N° 23 -

Enfin, la Ville va engager, à l'automne 2024 pour une durée minimale d'un an, de conséquents travaux de réaménagement urbain (projet de requalification des quais du Wimereux). Ceux-ci vont engendrer une dégradation du stationnement et de la circulation sur la Commune et plus généralement l'accessibilité aux sites. Le Centre administratif (30 agents) sera fermé et ses agents seront redéployés sur d'autres sites.

Aussi, après avoir procédé à une analyse interne des besoins des services municipaux, il a été décidé d'acquérir 10 vélos électriques répartis selon les sites suivants :

- 4 pour la Police Municipale (2 pour les policiers, 2 pour les ASVP),
- 3 pour le Centre administratif,
- 2 pour le Centre technique municipal,
- 1 pour Nougatine (multi accueil et RPE).

Sur chaque site, un espace dédié au stockage des vélos avec possibilité de recharge électrique a été identifié.

A noter que ces vélos (en dehors de la Police Municipale) pourront également être utilisés par les élus.

Les objectifs sont les suivants :

- promotion et développement des déplacements doux,
- impact sur la santé des agents,
- moins de recours à la voiture, moins de pollution, moins de carburant consommé, meilleure gestion du parc automobile,
- valeur d'exemple et d'incitation vis-à-vis de la population,
- changement des comportements.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'un accompagnement financier au titre du programme européen LEADER.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet d'acquisition des vélos électriques au profit des services municipaux,

AUTORISE le Maire à solliciter le financement LEADER le plus élevé possible et à signer tous les actes en découlant.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Pascal JOLIE.

Le Président de séance,

#signature#